



Au
Directeur Départemental
Du SDIS Nord
Monsieur Gilles GREGOIRE

A Lille, le 14 Mars 2019

Objet : Nominations des Sergents.

Monsieur le Directeur,

Conformément à nos propos tenus ce matin en CAP SSPNO, la CGT, Syndicat Majoritaire du SDIS 59, demande la prise en compte du dossier SERGENT.

En effet, après avoir finalisé celui des Adjudants, il est évident que celui des Sergents soit approfondi :

- Avancement et l'application légale pour les lauréats du concours, examens pro, ainsi que la nomination aux choix, sans oublier d'aborder les sujets tels que le secteur d'activité, domaine de compétence, besoin du service, etc...

Sur de l'importance que vous porterez à notre requête, et de l'intérêt du service ainsi que celui des agents, Monsieur le Directeur, veuillez agréer nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général

Quentin DE VEYLLER